



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2006

Aime-la-Plagne – Les Chaudannes, lotissement du Prince

Opération préventive de diagnostic (2006)

Pierre-Jérôme Rey



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/62693>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pierre-Jérôme Rey, « Aime-la-Plagne – Les Chaudannes, lotissement du Prince » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 22 février 2021, consulté le 01 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/62693>

Ce document a été généré automatiquement le 1 avril 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Aime-la-Plagne – Les Chaudannes, lotissement du Prince

Opération préventive de diagnostic (2006)

Pierre-Jérôme Rey

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Rey P.-J. 2007 : *Aime-la-Plagne (Savoie, Rhône-Alpes) Les Chaudannes, lotissement du Prince, habitat terrassé protohistorique*, rapport de diagnostic archéologique, Bron, Inrap.

- 1 Le projet de lotissement du Prince est implanté en pied de versant adret, dans une zone de moindre pente qui domine de quelques dizaines de mètres le bassin d'Aime, au cœur de la vallée alpine de la Tarentaise. La sensibilité archéologique du secteur n'est plus à démontrer : une nécropole néolithique, des pierres à cupules, des indices d'habitat protohistorique, des tombes du second âge du Fer, de la principale nécropole gallo-romaine et un habitat périphérique de l'agglomération antique ont déjà été identifiés dans la proximité immédiate de la parcelle étudiée.
- 2 32 tranchées de sondage ont été réalisées au cours d'un diagnostic qui a duré deux semaines. La sédimentation holocène se développe sur un substrat morainique, armé d'affleurements rocheux dans la partie basse de la parcelle. Les observations stratigraphiques montrent la présence de plusieurs paléo-thalwegs, dont le remplissage est tout à fait classique en contexte alpin non calcaire : un sol enfoui tronqué, recouvert de colluvions d'altérites, entrecoupées ponctuellement de dépôts torrentiels ou de coulées boueuses. Cet ensemble est surmonté de colluvions de pente plus fines, qui contiennent parfois des structures et des vestiges archéologiques. Plusieurs épisodes d'occupation ont été identifiés, principalement dans le tiers est de l'emprise. Quelques vestiges épars traduisent la proximité de l'agglomération antique.
- 3 Des terrasses agricoles, probablement associées à un chemin, forment un ensemble de structures mal datées, qui présentent l'intérêt de montrer plusieurs cas de

reconstructions superposées, ce qui témoigne de l'ancienneté et de la grande stabilité des limites parcellaires, dans un secteur caractérisé par une pente de 20 à 30 %.

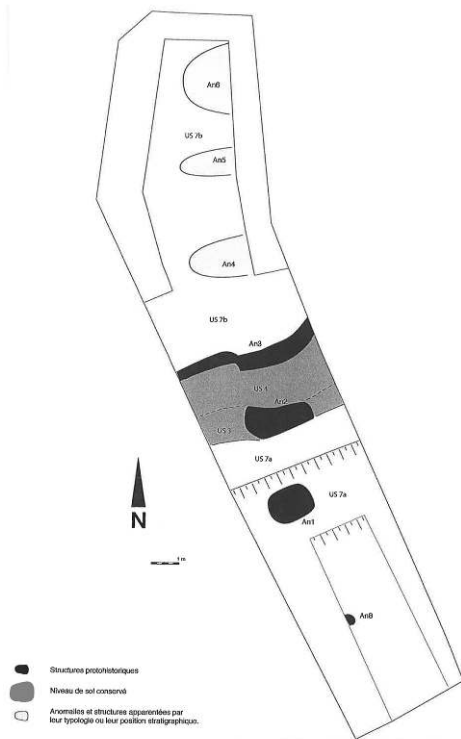
- 4 Mais le principal résultat de l'opération est la mise en évidence d'une occupation protohistorique représentée par des empièvements, des anomalies sédimentaires, des structures en creux, deux foyers et des niveaux d'occupations préservés par endroits. Il s'agirait d'un habitat installé sur une série de terrasses, aménagées dans le versant. Quatre de ces terrasses paraissent relativement bien conservées. L'absence de recoupement entre les structures pourrait traduire un épisode d'occupation unique, que les quelques éléments typologiques disponibles permettent de placer à la transition Bronze/Fer, probablement au tout début du Hallstatt C. La topographie du secteur, marquée par une pente croissante vers l'amont, la répartition assez lâche des terrasses aménagées, ainsi que les découvertes de vestiges de la même période réalisées au cours des années 1980 dans le lotissement voisin des Chaudannes/le Comte, permettent de supposer qu'on se trouve dans la périphérie supérieure d'un site assez vaste.
- 5 Alors que la connaissance de l'habitat protohistorique demeure extrêmement lacunaire en contexte alpin, ce site est susceptible de permettre une approche des structures d'habitat. Il constitue un nouveau jalon précieux pour la discussion du cadre culturel régional à la charnière des âges du Bronze et du Fer et pour la compréhension des échanges transalpins.

Fig. 1 – Vue d'une « anomalie » protohistorique



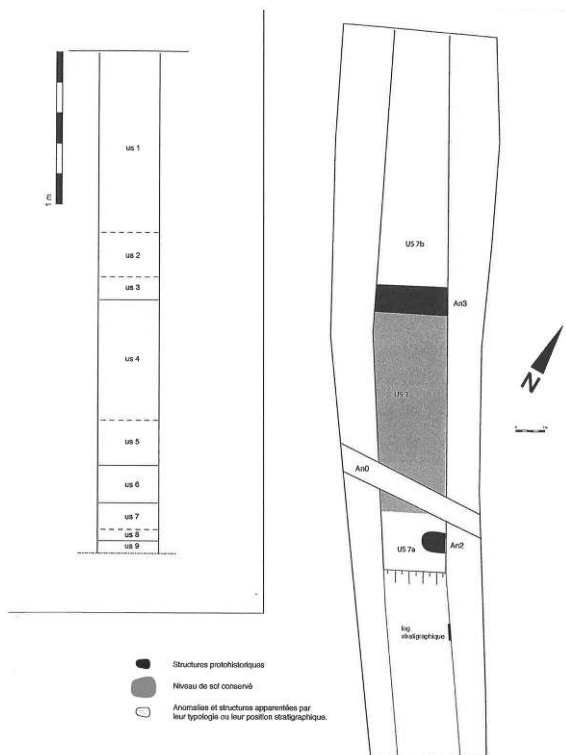
Cliché : équipe de fouille (Inrap).

Fig. 2 – Sondage 1 : plan des anomalies et des US observées au niveau d'apparition des structures protohistoriques



DAO : P.-J. Rey (Inrap).

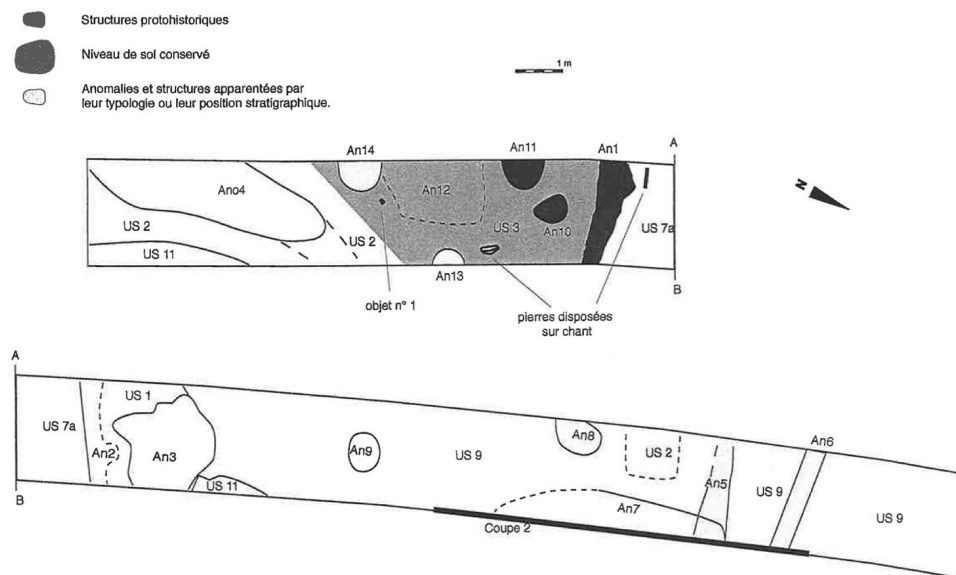
Fig. 3 – Sondage 2



À GAUCHE, log stratigraphique de la partie aval ; À DROITE, plan des anomalies et des US observées au niveau d'apparition des structures protohistoriques.

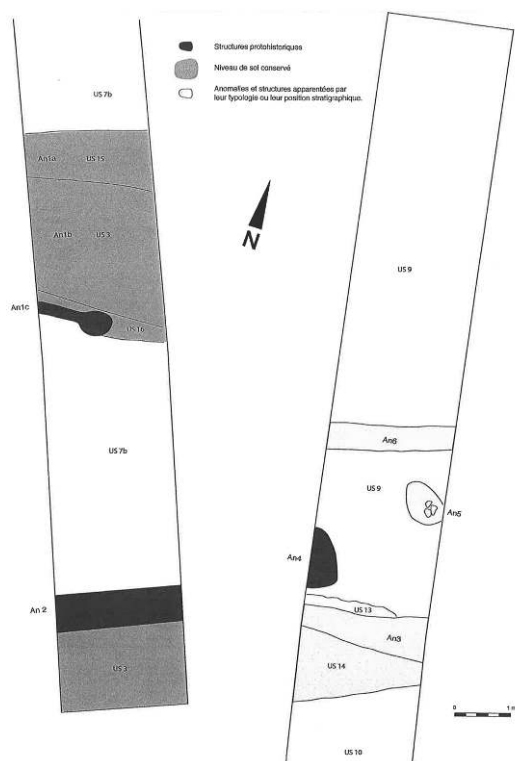
DAO : P.-J. Rey (Inrap).

Fig. 4 – Sondage 5 : plan des anomalies et des US observées au niveau d'apparition des structures protohistoriques



DAO : P.-J. Rey (Inrap).

Fig. 5 – Sondage 6 : plan des anomalies et des US observées au niveau d'apparition des structures protohistoriques



DAO : P.-J. Rey (Inrap).

INDEX

Année de l'opération : 2006

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWpTwn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtS9zS3EMQiR>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOf7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIksWVMVUqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSeEAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkbrpNqs3L7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvFDbPi3kH1>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMWQTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQHAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcMAzWfcMyS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDikABwfiMJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgg4KWVZk74>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuDgMtyntVb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHBU3mnn3DF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPXIo4VBd5K>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwqijgMNHZm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjbx1Zygs38>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthtw9KdlqHy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtc6LNxVnfT8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3G8RooGUeu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtthr1ylBhyBN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJUwAaZ7Nz9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVnWeKqGpcj>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4StkSBEvk6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSp5zYRrOku>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt6VdPSiSDfs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtu78zgTPSQH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7ON1SbYHuf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtho8l95no0j>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfv4IrNiWE8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVFfTq3JlGu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQuZiT5nYY2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbAJrlqK7Lc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttqRMDTN4VE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfjZc0WN1Td>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9mUFwQABF>

AUTEURS

PIERRE-JÉRÔME REY

Inrap